

Présentation des comptes 2018

Les comptes 2018 enregistrent un excédent de revenus de CHF 354'042.22. Ce résultat, meilleur que prévu, s'explique notamment par des revenus d'impôts exceptionnellement élevés. La marge d'autofinancement opérationnelle se monte à CHF 8.5 millions. A cela s'ajoutent des revenus extraordinaires (versement concernant une partie de la taxe sur les infrastructures communautaires du plan de quartier «P41 les entrepôts » et un dividende extraordinaire versé par SIE SA dont la Ville est actionnaire), ce qui porte la marge d'autofinancement totale à CHF 13.0 millions. Ainsi, les investissements réalisés en 2018 ont pu être entièrement autofinancés.

Les comptes 2018 enregistrent un excédent de revenus final de CHF 354'042.22. Si ce résultat est meilleur que prévu, il s'explique d'une part, par un suivi attentif des frais de fonctionnement sous contrôle de la Municipalité qui ont pu être maintenus en dessous des prévisions budgétaires et d'autre part, grâce à des revenus d'impôts exceptionnellement élevés dont on peut s'attendre à ce qu'ils restent occasionnels (impôt sur le bénéfice des personnes morales, droit de mutation et part à l'impôt sur les gains immobiliers).

Le total des revenus de la Commune de Renens s'élève quant à lui à CHF 119.9 millions. Le volume des impôts, supérieur aux prévisions et aux années précédentes, corrige naturellement la péréquation tant horizontale que verticale pour 2018. La Ville s'attend dès lors à une augmentation de sa participation à la facture sociale et à un retour en faveur du fonds de péréquation horizontal. Ces différents éléments ont fait l'objet de provisions.

Parmi les principaux investissements, on peut relever notamment les travaux de rénovation au collège Maurabia et à Château 17, ainsi que les travaux pour le passage inférieur du Léman. Ces investissements nets ont pu être entièrement financés par la marge d'autofinancement dégagée en 2018. Il n'a par conséquent pas été nécessaire de recourir à l'emprunt cette année.

Cependant, les investissements réalisés restent très inférieurs à la planification établie pour des raisons hors de contrôle de la Municipalité (par exemple le projet du tram). Ceux qui n'ont pu être concrétisés ne sont que repoussés. Cette situation impactera plus fortement les comptes des prochaines années.

La Ville de Renens va donc poursuivre ces prochaines années son développement pour le bien-être de sa population, avec une augmentation progressive mais maîtrisée de ses charges et ce, en tenant compte d'un environnement particulièrement incertain au niveau des finances publiques pour l'entier des communes du Canton.

Renseignements:

Jean-François Clément

Syndic - 079 645 79 77